

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Mercredi 27 mai 2026  
A 19 heures**

ORDRE DU JOUR :

- 1-Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026
- 2- Représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- 3- Désignation des représentants de la commune au sein des 5 commissions intercommunales d'Alpes d'Azur
- 4- Point sur l'avancement des dossiers : PLU – MDV et Plateforme
- 5- Demandes de subventions
- 6- Questions diverses

Malaussène, le 6 mai 2026

Le Maire,

Jean-Pierre CASTIGLIA  
MAIRE DE MALAUSSENE

